

■ LA PLATE-FORME ASP, UNE ENTREPRISE, UNE SOLUTION

Mieux que le bordereau, ASP vous offre une solution de traitement sur internet. Toutes les applications ont été pensées avec et pour les utilisateurs, afin de calculer et gérer en ligne vos dossiers de contributions de manière rapide, simple et fiable. Quelques clics suffisent pour effectuer les tâches les plus simples comme les plus élaborées.

» Choisissez l'application qui vous correspond et demandez sans plus attendre votre code d'accès gratuit !



www.asponline.org

effitaxe

Vous êtes une entreprise avec plusieurs sites ou filiales qui gèrent leurs propres déclarations, et vous choisissez de reverser votre taxe d'apprentissage à plus de 5 écoles.

valoritaxe

Vous êtes une entreprise établie sur un site unique et sans filiale, et vous choisissez de reverser votre taxe d'apprentissage à plus de 5 écoles.

LOGITAXE

Vous êtes un cabinet d'expertise comptable, et vous gérez le calcul des contributions de taxe d'apprentissage et de formation professionnelle continue de vos clients.

easytaxe

Vous êtes une entreprise établie sur un site unique et sans filiale, et vous versez votre taxe d'apprentissage à 5 écoles ou moins.

» Contactez **i-taxe**

01.42.22.13.60



- Des juristes vous conseillent et vous informent (calculs de la TA, habilitation d'un établissement d'enseignement, conseils sur un point juridique spécifique...),
- Des techniciens informatiques répondent à toutes vos questions relatives à l'utilisation des applications.

» **ASP, le service avant tout !**

ASP, Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage à compétence nationale et interprofessionnelle, traite depuis près de 60 ans avec la plus grande rigueur les dossiers fiscaux de tous types d'entreprises.

Le service fourni par ASP comprend bien évidemment l'édition des documents fiscaux et l'envoi aux différentes administrations, mais

également une offre de services personnalisés et un suivi tout au long de l'année.

Pour chaque dossier qui lui est confié, ASP contrôle les justificatifs de déductions et les contrats d'apprentissage, vérifie les habilitations écoles, et permet à l'entreprise de suivre l'avancement du traitement fiscal.